CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92876** **VALABLE JUSQU'AU** **19/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2007

Raison sociale : PLACOL-LUX INTERNATIONAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/08/2013

Capital : 225 000

5 TER RUE DU LAVOIR
77515 SAINT-AUGUSTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2011B01461

Siret : 494 450 679 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 2113795

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F38848M1244000/001 524250/12

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F38848M1244000/001 524250/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 64 65 06 84 **Fax :**

Portable : 06 84 66 94 20

Responsabilité légale :
CIRLEJAN DANUT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : placolux@yahoo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 330 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	25	20/06/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	16	09/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 10:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.